

# Urbis: La relocalisation des familles victimes de catastrophes naturelles à Port-au-Prince

The relocation of families victims of natural disasters in Port-au-Prince

**Illionor Louis** (1968, haitiano, Universidad Estatal de Haití, Haití)

lilionor@yahoo.fr

## Résumé

Cet article traite de la relocalisation des populations victimes de catastrophes naturelles en Haïti, et met l'accent sur la précarité des conditions de vie avant et après les catastrophes. Cinq cas y sont analysés dont deux avant le séisme du 12 janvier 2010 et les trois autres après. Ces cas sont choisis non dans une logique de comparaison inter-cas mais plutôt dans une perspective d'analyse entre la situation d'avant et d'après cette catastrophe qui a définitivement contribué à une reconfiguration des quartiers à Port-au-Prince.

**Mots clés:** Conditions de vie, débrouille<sup>1</sup>, Précarité, organisations non gouvernementales, nouveaux quartiers.

**Recibido:** 20-01-2012 → **Aceptado:** 14-06-2012

**Cítese así:** Louis, I. (2012). La relocalisation des familles victimes de catastrophes naturelles à Port-au-Prince. *Boletín Científico Sapiens Research*, 2(2), 71-76.

## Abstract

This essay deals with the relocation of populations affected by natural disasters in Haiti, and focuses on the precarious living conditions before and after disasters. Five cases are analyzed, including two before the earthquake of January 12, 2010 and three after. These cases are selected not only from a comparison across cases but in a perspective of analysis between the situation before and after the catastrophe which has definitely contributed to a reconfiguration of the neighborhoods in Port-au-Prince.

**Key-words:** Living conditions, resourcefulness, insecurity, nonprofit organizations, new neighborhoods

## Resumen

Este artículo trata de la relocalización de las poblaciones víctimas de catástrofes naturales en Haití, al poner acento sobre la precariedad de las condiciones de vida antes y después de las catástrofes. Cuatro casos son analizados, de los cuales dos antes del sismo del 12 de enero y dos después. Estos casos se eligieron no en una lógica de comparación entre los casos mismos, sino en una perspectiva de análisis entre la situación de

<sup>1</sup> Débrouille est une expression utilisée par Loïc Wacquant, dans son ouvrage *Pa-ris urbains. Ghetto, banlieues État* pour traduire les activités auxquelles des habitants bénéficiaires de l'aide sociale recourent pour avoir un complément de revenu qu'ils ne peuvent ou ne doivent déclarer. Cela se passe dans ce qu'il appelle «l'hyperghetto» dans le *South side* et le *West side* de Chicago. Dans le cadre de cet essai le mot «débrouille» est utilisé pour désigner différents types d'activités informelles que des habitants des quartiers réalisent pour subsister, ne pouvant compter sur aucune allocation financière de l'État. Ces activités sont, entre autres, la lessive, la coupe de cheveux, la manutention, le commerce ambulancier etc.

antes y después de aquella catástrofe que modifica definitivamente la configuración de los barrios en Puerto-Príncipe.

**Palabras claves:** Condiciones de vida, Manejo, Precariedad, Organizaciones no Gubernamentales, nuevos barrios vulnerabilidad

## Introduction

Je commence cet article avec le questionnement suivant: les familles emmenées et installées dans des endroits aménagés par le gouvernement, les ONG et des organismes internationaux sont-elles devenues plus fragiles compte tenu de leur éloignement du centre-ville qui était le lieu de leurs activités de subsistance? Cet essai est le fruit d'une enquête menée dans cinq territoires qui ont vu le jour suite à des catastrophes naturelles qui se sont abattues sur Haïti de 2004 à 2010. Ces territoires sont respectivement: *village de la reproduction*, *Village des vainqueurs*, *Village de la fraternité de Berville*, *Canaan* et *Corail cesse-Lesse*. Mon objectif consiste à analyser la relocalisation des familles qui ont bénéficié d'un logement dans le cadre des projets réalisés par certaines organisations non gouvernementales (ONG) et des organismes de coopération intervenant en Haïti, au regard de la situation des conditions de vie avant le séisme du 12 janvier 2010. Ainsi, je me demande s'il y a une amélioration entre les conditions de vie d'avant le tremblement de terre et d'après.

## Démarche méthodologique

Pour réaliser cette étude, des visites de terrain ont été réalisées sur les cinq sites afin d'observer les types de logement construits, les services offerts aux familles, les conditions de vie et les activités de subsistance de la population. Trente entretiens semi-directifs et cinq ateliers de *focus group* ont été réalisés autour des services offerts aux familles, de leur situation socio-économique avant et après les catastrophes, de leurs rapports avec l'État et les ONG et de leurs activités de subsistance. Ces deux derniers aspects ne sont pas abordés dans cet essai. Ainsi, au hasard, j'ai choisi six personnes par site pour réaliser les entretiens, tandis que les ateliers de *focus groupe* ont réuni en moyenne huit personnes. Il était difficile de rencontrer des responsables des organisations non gouvernementales intervenant sur les sites, afin de planifier des entretiens. Ainsi, les informations contenues dans cet essai concernent exclusivement les bénéficiaires directs des projets.

## Des territoires spécifiques

Par la distance de ces territoires vis-à-vis du centre urbain, par les conditions de vie qui y prévalent, par la qualité et les types d'intervention qui se font, par la perception du sens commun des populations de ces espaces et le traitement dont elles font l'objet, à cause du séisme et les dispositions politiques de création de ces territoires en vue d'installer des groupes de personnes caractérisées par l'homogénéité de leurs conditions de vie, ces territoires peuvent être considérés comme des espaces

spécifiques. Une fois que les familles y ont été installées, elles sont coupées des activités ordinaires de subsistance du centre-ville, la «débrouille» est devenue donc plus laborieuse, elles sont toujours dans l'attente, tandis les conditions de vie se détériorent.

### **Village de la reproduction**

Les deux premiers villages sont situés à Cabaret, une commune située à plus d'une trentaine de kilomètres de Port-au-Prince. Ils ont été créés à la suite du passage de l'ouragan Ike en Haïti, dans le département de l'Ouest et aux Gonaïves. Quant au Village de la reproduction, il est situé au sud de la ville des Gonaïves et a été construit à la même période et dans les mêmes circonstances. Corail Cesse-Lesse et Canaan sont deux sites où ont été emmenées des centaines de familles victimes du tremblement de terre du 12 janvier 2010 qui a coûté la vie à des centaines de milliers de personnes, particulièrement des personnes qui vivaient dans des conditions de vie précaires.

### **Village des vainqueurs et Village de la fraternité de Berville à Cabaret**

«Village des vainqueurs» et «Village de la fraternité de Berville» ont été construits respectivement par deux ONG internationales: «*Compassion internationale*» et «*Food for the poor*» (nourriture pour les pauvres). La première est une ONG multinationale d'obédience religieuse qui offre des bourses d'études aux enfants pauvres de certains pays du tiers-monde. Les bourses sont offertes aux enfants à travers des missions religieuses, particulièrement des missions baptistes. La deuxième est une ONG qui s'occupe principalement de la distribution de nourriture aux populations des pays du tiers-monde, particulièrement les populations victimes de famine ou de catastrophes naturelles. Suite aux inondations de 2008 à Cabaret, ces ONG, de concert avec la Mairie de la ville, ont fait construire des maisons pour accueillir quelques familles sinistrées.

Le projet de *Village des vainqueurs* consiste en la construction de maisons pour des parents ou des responsables d'enfants boursiers de «*Compassion internationale*» lesquels enfants ont été victimes des inondations à Cabaret en 2008. *Compassion internationale* impose certaines conditions aux bénéficiaires des logements construits: 1) fournir quatre camions de matériaux dont deux camions de sable et deux camions de pierres; 2) ramener de l'eau sur le chantier de construction afin de préparer le mortier; 3) donner à manger chaque jour aux constructeurs.

Quant au *Village de la fraternité*, les maisons ont été construites de concert avec la Mairie de Cabaret par l'organisation non gouvernementale «*Food for the poor*» (nourriture pour les pauvres). La Mairie a mis à la disposition de l'ONG le terrain où sont construits les logements. Selon des bénéficiaires interviewés, aucune condition ne leur a été imposée pour bénéficier d'un logement, sinon qu'ils devaient être du nombre des familles dépourvues de ressources lesquelles ont été victimes lors des inondations. Vu le nombre de familles, la Mairie a procédé à un tirage au sort. C'est ainsi qu'une trentaine de familles a été sélectionnée pour bénéficier d'un logement chacune. Contrairement aux bénéficiaires du village des vainqueurs, ceux du projet de *Food for the poor* n'ont pas d'interdiction de louer. Leur maison n'est pas construite non plus au nom d'un enfant. Cependant, ils se plaignent de ne pas disposer du titre de propriété du logement et d'être l'objet de pressions de la part du proprié-

taire foncier qui menace de les faire déloger quand le mandat du maire touchera à sa fin<sup>2</sup>.

Les projets de construction de ces logements ont été réalisés dans des contextes différents mais s'inscrivent tous dans la dynamique de la relocalisation de populations qui vivaient déjà dans les conditions difficiles. L'État joue un rôle secondaire par rapport aux ONG et aux organismes internationaux qui interviennent dans la réalisation de ces projets. Le tremblement de terre du 12 janvier a vu naître de nouveaux territoires. Dans le cas de Canaan, c'est la population qui a fait un squat après que le gouvernement ait déclaré que ces terrains font désormais partie des domaines publics. Dans les trois autres cas, ce sont les autorités gouvernementales, de concert avec des ONG qui ont installé des familles sur ces territoires.

### **Canaan**

Canaan est le nom que des populations qui ont envahi des terrains situés au nord de Port-au-Prince ont donné au nouveau territoire habité depuis le 13 janvier 2010, soit moins de 24 heures après le séisme. Ce territoire constitue un des plus grands campements de la capitale avec une population estimée à plus de 30 mille personnes. L'entrée du campement est située sur la route nationale numéro 1, près de Bon Repos. Canaan est un campement qui va sans doute compter parmi les grands bidonvilles de la capitale. Claude Bernard Sérant parle d'un «*bidonville si vigoureux*» que les populations ont envahi comme des sauterelles après le séisme (Sérant, 2011). Selon une enquête menée par *Alterpresse*, une agence de nouvelles en ligne, c'est le chaos à Canaan, au lendemain du séisme, la surpopulation se renforce avec la naissance du plus gros bidonville du pays à Canaan.

Il ne fait pas de doute que Canaan est un nouveau bidonville en puissance créé par des personnes qui ne disposent que très faibles moyens de subsistance. Le tremblement de terre les a fait sortir d'autres quartiers précaires pour venir s'établir sur un terrain que l'État allait déclarer par la suite domaine d'utilité publique. Ce ne sont pas seulement des pauvres qui érigent des maisonnettes ou des taudis sur ce territoire. Des constructions en dur, avec un étage sont visibles. De même, des espaces considérables sont clôturés. Ce ne sont certainement pas des gens sans ressources qui vont les habiter. Un commerce du sol et du logement est en train de voir le jour dans ce nouveau territoire, comme cela s'est fait à la suite de chaque squat des terrains. Le cas qui suit, est différent, puisqu'il ne s'agit pas d'un cas d'occupation de terrain mais de placement de familles à très bas revenu sur un terrain suite au séisme du 12 janvier.

### **Corail Cesse-Lesse**

Corail Cesse-Lesse accueille des populations en provenance d'une zone résidentielle de Port-au-Prince appelée: Vallée de Bourdon dans le *Pétition-Ville Club*. Il est situé à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale, en bordure de la route nationale No. 3.

Le 19 mars 2010, soit plus de deux mois après le tremblement de terre, le président de la République, René Préval, et des membres du gouverne-

<sup>2</sup> Les terrains appartenaient de fait à un particulier qui fut un tonton macoute (membre de la milice des Duvalier). Il l'occupait manu militari. Après la chute de la dictature, il n'a pas pu faire valoir ses titres de propriétés. C'est ainsi que la Mairie de la ville est entrée en possession de ces terrains. Les menaces de l'ex propriétaires sont plutôt des menaces verbales.

ment signent un arrêté selon lequel les terres de Corail Cesse-Lesse sont déclarées domaine d'utilité publique rentrant ainsi dans le cadre du réaménagement de la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

Doté d'une capacité d'accueil de 20.000 personnes, Corail Cesse-Lesse s'étend sur 25 hectares (Merveille, 2010) au pied du morne appelé «morne à cabri», sans végétation, sans eau, sans infrastructure pour accueillir des êtres humains, isolé du centre-ville.

Pétion-Ville Club est connu comme un terrain de golf où des représentants des élites dominantes de Port-au-Prince s'adonnent aux sports et aux loisirs. Ce club a été envahi par des populations venues de toutes parts et de conditions socio-économiques différentes après la catastrophe du 12 janvier. D'une superficie de 258 000 mètres carrés, il a servi de refuge à 180.000 personnes. Mais quelques mois après le séisme, le gouvernement de la République, de concert avec des ONG, a décidé de déplacer une partie des réfugiés de Pétion-Ville Club à Corail Cesse-Lesse dans la double perspective de relocalisation des populations rescapés du séisme et de la réduction la surpopulation du camp.

### Conditions de vie dans les nouveaux territoires

À Corail Cesse-Lesse, le gouvernement de la République, après avoir participé à l'aménagement des terrains, n'a offert aucun service à la population, mis à part des patrouilles de sécurité de la Police nationale accompagnée des soldats de la Mission des nations-unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). C'est l'ONG dénommée «*American Refugee Committee* (ARC)» qui a géré le camp au cours d'une année. Par la suite, la gestion a été transférée à la Marie de la Croix-des-Bouquets. Mais, ce sont des ONG et des organisations de coopération multilatérale et bilatérale qui se chargent d'offrir les services de base.

«Aux côtés de l'équipe de la Mairie de Croix-des-Bouquets, une dizaine d'organisations humanitaires, au nombre desquelles Plan Haïti, qui intervient au niveau de la santé, l'Oxfam, qui s'occupe de l'eau et de l'assainissement, la Fondation pour la Santé Reproductrice et l'Éducation Familiale (FOSREF) qui aide les jeunes dans la prévention contre le VIH/SIDA et la FAO qui fournit les semences agricoles. Quant à l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), elle intervient au niveau de la construction des abris, tandis qu'«*Entrepreneur du Monde*» aide les déplacés à mettre sur pieds des petites entreprises et World Vision s'occupe de la formation» (Laurince, 2011).

Les logements dits provisoires, construits par les ONG, mesurent 18 mètres carrés et sont en bois et tôle avec une chambre où tous les membres du ménage doivent se loger. En moyenne, une famille est constituée de six personnes. Pour accéder à l'eau des bornes fontaines sont aménagées à l'extérieur. Au cours des premiers mois, l'approvisionnement était gratuit. Mais jusqu'au moment où je menais cette enquête, il fallait payer 5 gourdes pour 5 gallons d'eau. Une famille de six personnes consomme au minimum 20 gallons d'eau par jour, nous dit une mère de famille. Les mères de famille se plaignent de ne pas disposer d'argent pour payer l'eau. Les maisons ne disposent pas de cuisines. Le repas est donc préparé à l'intérieur de la pièce lorsqu'il pleut, à l'air libre les jours de beau temps.

Des latrines collectives ont été construites et chaque cabine sert à 5 familles, soit en moyenne 30 personnes pour un toilette. Elles sont cons-

truites à plus d'une dizaine de mètres des logements et sont mal entretenues, puisque tout le campement dégage une odeur pestilentielle. Le campement n'a pas de système de drainage. À côté de chaque logement est aménagé un espace d'environ 18 mètres carrés où la famille peut cultiver des légumes. C'est une ONG, le FOSREF, qui s'en occupait, jusqu'au moment où l'enquête se déroulait. En ce qui concerne l'assainissement, des bennes de collecte d'ordures sont disponibles dans le camp, mais les services de ramassage sont très irréguliers. C'est une firme privée, *Sanco*, qui s'en occupe. J'ai pu observer des bennes remplies qui attendaient d'être vidées. Elles sont couvertes de mouches. Dans certains endroits, il n'y a pas de benne, les résidents jettent leurs ordures à même le sol. Les conditions environnementales sont extrêmement précaires.

Au village des vainqueurs, construit deux ans avant le séisme, les logements sont construits côte à côte, séparés par quelques dizaines de mètres. Chaque village est construit sur un demi-hectare de terrain en terre battue. Ils sont séparés de la ville de Cabaret et dépourvus de services tels que: l'eau, l'électricité, le drainage et l'assainissement, la sécurité publique, le transport, l'école pour les enfants, un parc. L'accès à l'eau semble être le problème qui préoccupe le plus les habitants. Ils en ont besoin pour la lessive, l'alimentation et les bains. Elle se vend argent-comptant en baril de 60 gallons ou par seau de cinq gallons. Le baril coûte 100 gourdes soit plus de US\$ 2.50, tandis que le seau de 5 gallons coûte 10 gourdes (US\$ 0.20). Selon Magalie<sup>3</sup>, une femme résidant au village des vainqueurs: « l'accès à l'eau est notre principale problème ici. Au cours d'une semaine, je peux dépenser jusqu'à 100 gourdes pour acheter de l'eau. Je ne travaille pas, je ne fais rien du tout, parfois on reste comme ça». La Mairie n'aide pas à ce que la population accède à l'eau et celle qu'elle achète n'est même pas traitée. Les marchands la puisent dans des bornes-fontaines ou dans la rivière proche de Cabaret pour la vendre ensuite aux habitants des villages.

Pour l'éclairage, les habitants utilisent les lampes à pétrole ou des bougies. Selon Jésumène, une mère de famille interviewée au village de la Fraternité, la dépense pour l'éclairage, la nuit, coûte 125 à 150 gourdes par mois, soit US\$ 3 à US\$ 3.50. Les enfants ne peuvent étudier qu'au cours de la journée puisque la nuit, la lumière projetée par les bougies ou la lampe à pétrole ne facilite pas la lecture. Les parents parlent également des difficultés liées au transport des enfants à l'école, puisqu'il n'y en a pas dans les villages. La course de taxi-moto coûte 25 gourdes en aller simple au Centre-ville de Cabaret. En d'autres termes, il faudrait 50 gourdes par jour et par enfant pour le transport à l'école. Il est impossible aux parents de trois enfants de payer leur course de transport à l'école. Ils devront donc marcher environ une demi-heure avant d'atteindre le centre-ville.

Par rapport au drainage et à l'assainissement, les villages en sont dépourvus. Situé en aval de la colline, le *Village de la fraternité* ne dispose d'aucun système de traitement des eaux pluviales et usées. Les rues étroites sont encore en terre battue. Quand il pleut, elles sont boueuses et la circulation devient délicate. Chaque maison est équipée d'une fosse septique creusée à l'arrière, mais elles sont pour la majorité hors d'usage parce qu'elles ne sont pas couvertes. Elles représentent un danger pour les enfants et une menace pour la santé publique, affirment les habitants.

<sup>3</sup> Nom fictif attribué à cette personne. Tous les noms cités au cours des interviews sont des noms fictifs.

La plupart des habitants du village ne disposent donc pas d'endroit où faire leurs besoins physiologiques. Au village des vainqueurs, c'est le même constat: les rues, en terre battue, sont inondées à chaque averse, mais des latrines ont été creusées. Divisées en deux cabines, chacune dessert un logement, elles sont construites à quelques mètres des bâtis et ne sont pas bien entretenues. Il n'y a aucun service de collecte des ordures.

Au *Village de la fraternité*, toutes les maisons comportent deux pièces et des galeries à la dimension de la construction aménagées aux deux façades principales de la maison. Chaque pièce mesure entre 12 à 14 mètres carrés. Les murs sont en béton et la toiture en tôle. Au village des vainqueurs, par contre, certaines maisons comportent trois pièces en fonction de la taille de la famille. Des sept maisons dans lesquelles j'ai réalisé des interviews, une seule comportait trois pièces. Les résidents des deux villages se plaignent de ne pas être à l'abri quand il pleut. Si les averses sont accompagnées de vent, l'intérieur des maisons est inondée, affirment la majorité des personnes interviewées dans les deux villages.

Au *Village de la fraternité* une cuisine est aménagée dans chaque maison. Elle mesure environ deux mètres carrés, ne dispose d'aucun accessoire qui permette de dire que c'est une cuisine sinon un réchaud de fabrication artisanale qui y est installée. Pour préparer le repas, les familles utilisent du charbon de bois ou des branches d'arbustes séchées, ramassées aux alentours du village. La situation est différente par rapport à la position de la cuisine au village des vainqueurs. Celle-ci est détachée de la maison. Dans certaines maisons visitées, le repas est préparé dans un réchaud à charbon installé sur la galerie ou bien à l'intérieur même d'une pièce. Les cuisines présentent un risque d'incendie dans les maisons à cause de leur dimension et du type de combustible utilisé pour la cuisson.

Il n'y a pas de salle de bain appropriée dans aucun des villages. Au *Village des vainqueurs*, la salle de bain se trouve au même endroit que la latrine. L'eau utilisée pour le bain coule directement dans la fosse d'aisance déjà mal entretenue. Selon une personne interviewée dans ce village, personne n'utilise ces douches parce qu'elles sont placées au même endroit que les latrines. Si je me baigne dans cet endroit, dit Lorimène, une mère de famille vivant au village des vainqueurs, quand je sors de la douche, mon corps répand l'odeur des matières fécales. Ce n'est pas bon, enchaîne-t-elle. Au village de la Fraternité, au lieu de latrine des toilettes hygiéniques devraient être construites. J'ai constaté une fosse creusée à l'arrière de chaque maison. La douche se trouve au même endroit que la cabine de toilette. Mais tout s'arrête ainsi, au moins jusqu'au moment de l'enquête, car «*Food for the poor*» n'avait pas terminé le projet. Ces toilettes sont inutilisables.

#### **La «débrouille» de la population**

Si le travail est un droit, je peux dire qu'il n'est pas respecté au moins pour les familles installées dans ces territoires. On peut dire autant pour l'alimentation. Les habitants de Corail Cesse-Lesse, en âge de travailler, sont au chômage. Les chiffres ne sont pas disponibles pour indiquer des pourcentages, mais nous pouvons affirmer à partir des informations recueillies sur le terrain et des observations réalisées, que ce sont des familles qui vivent de la débrouille. Plusieurs activités sont constatées: des chaussures usagées exposées devant une maison; des boissons gazeuses refroidies; des cartes et services de recharge téléphonique; des produits alimentaires en détail tels que le riz importé des États-Unis, le haricot, de

l'huile de cuisine, des condiments pour la cuisson, du charbon de bois par petit sac en plastique, de l'eau se vendant en gros et en détail, des salons de beauté de fortune etc.

D'autres activités de débrouille sont à signaler comme par exemple la coupe des cheveux, un atelier d'ébénisterie, le taxi-moto et le transport public en camionnette communément appelée tap-tap. Certaines femmes travaillent comme bonnes ou lavandières dans des quartiers résidentiels de Port-au-Prince. Tôt, elles se déplacent de Corail pour arriver à temps sur leur lieu de travail. Les familles ne reçoivent aucune allocation de l'État ou d'une ONG quelconque. Elles subsistent grâce à la débrouille et aux gestes de solidarité. Francine nous parle de sa situation dans le bloc où elle habite: «**Moi, je travaille comme lessiveuse dans une maison à Tabarre. On me paie 400<sup>4</sup> gourdes la journée de lessive. Je le fais tous les dimanches. Quand j'ai fini de laver, avec l'argent qu'on me paie, j'achète un peu de nourriture. Arrivée dans mon bloc je dois faire de la solidarité avec les voisins. Supposons que tu restes là, la personne te dit: je n'ai rien à donner à manger aux enfants. Eh bien toi, tu vas partager ce que tu as avec elle. Parfois, tu lui donnes un peu de riz, elle te dit qu'elle n'a pas de combustible ou bien qu'elle n'a pas d'huile. À ce moment-là, tu dois partager encore. C'est comme ça que nous vivons: on s'entraide.**

Une décision gouvernementale a permis de créer Corail tandis que Canaan est le fruit d'une invasion des populations venues de toutes parts des quartiers précaires.

Pour accéder à l'eau, faire les besoins physiologiques, se nourrir, avoir un endroit où se loger, envoyer les enfants à l'école, pour se faire soigner, la population de Canaan doit compter sur ses propres forces ou bien faire des démarches, à partir des organisations de base, auprès des ONG afin d'obtenir quelques services. En effet, certaines ONG interviennent dans le bidonville notamment «*Un techo para mi país*» (un toit pour mon pays) qui est une ONG d'origine latino-américaine financée par l'Union des Nations sud-américaines (UNASUR). Mais les logements construits par cette ONG, quoique provisoires, sont de mauvaise qualité. Toutes sortes d'activités sont inventées pour subsister.

#### **Le commerce de la foi et de la chance**

Partout à Canaan, on observe des églises évangéliques en construction. Il y aurait autant d'églises que d'écoles, car chaque espace utilisé pour ouvrir une église abrite également une école. L'évangile ne se vend pas seul. Les membres d'église sont motivés à immatriculer leurs enfants dans l'école de leur église. Le pasteur est généralement le directeur de cette école. Les membres de l'église doivent payer la un dixième de leur revenu hebdomadaire, mis à part d'autres offrandes. Par exemple, dans les temples adventistes, affirme André, prédicateur dans un temple à Canaan, les membres doivent payer, mis à part la dîme: les fonds de placement, les offrandes de l'école du sabbat et de différentes réunions organisées dans le temple, l'économat chrétien, la collecte annuelle, l'offrande d'anniversaire.

Selon André, cela contribue à la bénédiction du chrétien, puisque celui qui en donne reçoit toujours plus. La Bible, les brochures d'études bibliques se vendent aussi argent comptant. Les dimanches et samedis, les

<sup>4</sup> Il faut 41 gourdes pour un dollar américain



églises évangéliques sont remplies. Les chants et les prières sont adressés à Dieu dans le but de trouver solution plutôt à des problèmes existentiels qu'au salut de «l'âme». Plusieurs pasteurs, dit Dieudonné, un habitant de Canaan, n'habitent pas dans le bidonville. Il y en a qui vivent à Delmas ou dans d'autres églises et qui possèdent plus qu'une église.

Le commerce de la chance, a été observé dans divers coins de Canaan, à Corail et à la Piste. Il y a des guérites de vente de loterie, appelés «*bank-bòlèt*» dans le créole haïtien. Jadis, le tirage se faisait tous les soirs avant huit heures. C'est le tirage de New York mais maintenant les responsables de l'Association Nationale des Tenanciers de Borlette (ANTB) intègrent le tirage de Chicago qui se fait avant midi en Haïti. Trois lots sont tirés sur cent. Si on achète un numéro à une gourde, selon qu'il soit classé premier, deuxième ou troisième (on parle de premier, deuxième et troisième lot en Haïti) on gagnera cinquante, vingt ou dix gourdes. On constate que plus les gens vivent dans la précarité plus ils misent sur la foi et la chance.

### **Une situation particulièrement difficile pour les femmes**

Dans tous les territoires, la situation est plus difficile pour les femmes comparativement aux hommes. Sur le plan des activités de subsistance, le petit commerce de détail, les travaux de ménage chez des particuliers, la garde des enfants, la lessive et le repassage des vêtements sont, entre autres, quelques-unes des principales activités des femmes. Avant le tremblement de terre, elles se débrouillaient pour survivre en vendant dans les rues toutes sortes de produits. Pour exercer leurs activités, elles escomptaient de l'argent. Le centre-ville était proche. Maintenant, c'est plus difficile, affirment quelques femmes interviewées. Le crédit devient de plus en plus difficile, et le centre-ville est très loin de nous déjà. Ici, nous sommes devenues plus dépendantes des hommes et plus vulnérables, puisque nous n'avons pas de boulot. Eux, ils peuvent bouger hors de la maison pour chercher de quoi nous nourrir. Mais quant à nous, on doit rester à la maison, surtout quand nous avons des enfants en bas âge et que nous n'avons rien en main.

Les femmes, particulièrement les jeunes filles, ont pour responsabilité de ramener l'eau à la maison. Mais, il arrive que des bandits harcèlent voire violent des filles qui vont chercher l'eau. Certaines organisations de défense des droits des femmes ainsi que des ONG ont porté ce thème dans la sphère de l'opinion publique; ce qui a, en partie, porté le gouvernement et des responsables de la MINUSTAH à installer des postes de police aux alentours ou à l'entrée des campements. Dans ces territoires situés en marge de la ville, les femmes sont la proie des mâles. Elles sont victimes de toutes sortes de violences: physique, psychologique, et sociale. Du fait de leur dépendance et de leur socialisation, elles intériorisent les schèmes de violence et contribuent ainsi à sa reproduction.

Presque toutes les activités de débrouille relèvent de leur créativité et de leur capacité de résilience.

### **Les conditions de vie avant et après le séisme**

À Corail et dans les villages situés en périphérie de Cabaret, des familles de six personnes en moyenne vivent dans des logements de 18 ou de 22 mètres carrés, avec un siège de latrines pour cinq logements (le cas de Corail) c'est-à-dire pour une trentaine de personnes. Les personnes ne reçoivent aucune subvention de l'État: l'eau, les médicaments de base, la nourriture, l'instruction scolaire (maternelle et secondaire), les soins de santé, tout se vend et s'achète. Tout semble indiquer qu'il n'y a pas chan-

gement entre les conditions de vie dans les bidonvilles et des nouveaux territoires.

N'importe qu'elle personne ayant travaillé dans des bidonvilles de Port-au-Prince, est en mesure d'affirmer que les différences sont très minces en termes de conditions de vie dans les bidonvilles et dans ces nouveaux territoires, particulièrement Canaan et ces villages en périphérie de Cabaret. Par exemple, les habitants des bidonvilles ont un accès différencié à l'eau, à l'électricité et à la sécurité publique. Si dans les «résidences normales», un robinet et un compteur sont installés en vue de l'alimentation en eau et en électricité, dans les bidonvilles, la population doit s'organiser pour obtenir l'eau à partir d'une borne-fontaine construite par une ONG en partenariat avec l'État. L'eau est rapportée à la maison dans des seaux en plastique. Le bain se prend à l'air libre ou derrière des morceaux de toiles ou de tôles usagées. Par rapport à l'électricité, c'est pareil, il revient aux populations de se débrouiller pour acheter tout avant d'entreprendre des démarches auprès de la compagnie d'État pour alimenter leur quartier en électricité. Elles ne savent rien des factures. Elles verseront leur cotisation à une association qui elle-même paiera la compagnie. En cas d'incendie, elles doivent se débrouiller. D'ailleurs, aucun camion des sapeurs-pompiers ne peut pénétrer les bidonvilles. Quant à la sécurité publique, les populations ne connaissent de la police que des interventions musclées pour arrêter des bandits, on peut encore observer des patrouilles de police ou des chars de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation (MINUSTAH) qui rôdent aux alentours des quartiers réputés «dangereux». Surveiller et punir, écrivait Foucault, pour traduire une autre réalité. Mais ces mots semblent s'appliquer parfaitement à la situation de ces populations installées dans des territoires de Corail et de Canaan. Malgré les interventions des ONG et les discours grandiloquents des dirigeants, la relocalisation des populations semble être une forme de reproduction des bidonvilles.

**Reflexión de la editora Emmanuelle Rabaud:** Pendant les semaines qui suivent le séisme de janvier 2012, les haïtiens vivent dans une situation désastreuse. Pour des raisons de sécurité et d'hygiène des habitants, la délocalisation s'impose. C'est dans ce contexte que l'auteur, Ilionor LLuis, mène son enquête de terrain auprès de la population. Il s'y révèle plus témoin, ému de la détresse qu'il constate, que chercheur. Il fait le constat de la condition de vie des habitants sinistrés et déplacés, extrêmement dégradée, malgré la mise en place de différentes aides de nombreux organismes présents sur place. En dépit de ces aides les problèmes persistent, voire empirent. Comment expliquer que des populations soit «entreposées» dans des espaces dépourvus de toutes conditions de vie dignes d'un être humain? Peut-on parler de la mauvaise gestion d'un Etat en faillite? De la mise en place d'une forme de corruption? D'une aide inappropriée? Certains bidonvilles semblent s'être construits spontanément. Quel en a été le processus, quels sont les acteurs, les enjeux? Il serait intéressant d'analyser leur mise en place afin de mieux répondre aux besoins des habitants. Mais la nécessité urgente des interventions de relogement permet-elle d'analyser ces processus d'urbanisation? Une introduction, qui appelle des études complémentaires approfondies.

### **Références bibliographiques**

Alterpresse (2011). Haïti-Post-séisme: La surpopulation se renforce à Port-au-Prince. Extraído el 7 de agosto de 2011 desde: [http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/reliefweb\\_pdf/node-435913.pdf](http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/reliefweb_pdf/node-435913.pdf)



- Bourdieu, P. (2003). «Effets de lieu» in Bourdieu Pierre (2003) (dir.). La misère du monde Seuil. Paris.
- Grafmeyer, Y. (1996). La ségrégation spatiale. En Serge Paugam (dir.) (1996), *L'exclusion, l'état des savoirs*. Paris : Éditions la Découverte.
- Jonas, L. (2011). La Mairie de la Croix-des-Bouquets, nouveau gestionnaire du Camp Corail. Extraído el 8 de diciembre de 2011 desde : <http://reliefweb.int/node/404693>.
- Juteau, D. (1999). *L'ethnicité et ses frontières*. Presses universitaires de Montréal. Montréal.
- Merveille, H. (2010) in Préval et Mulet visitent le nouveau camp Corail Cesse Lesse. Extraído el 23 de noviembre de 2011 desde: <http://minustah.org/?p=22598>
- (2010). Préval et Mulet visitent le nouveau camp Corail Cesse Lesse. Extraído el 23 de noviembre de 2011 desde: <http://minustah.org/?p=22598>
- Sérant, C.B. (2010). La vie s'organise avec les moyens du bord à Canaan. Extraído desde: <http://www.lenouvelliste.com/article.php?PubID=1&ArticleID=83642>
- Simmel, G. (1990). *Digressions sur l'étranger*. l'École de Chicago. Ed. Aubier
- Wacquant, L. (2006). *Parias urbains. Ghetto, banlieue, État*. Paris: Éditions La Découverte.